



Lire et Ecrire

PRI SE EN COMPTE  
DES SI TUATI ONS D' I LLETTRI SME  
EN MI LI EU SCOLAI RE

Préventi on de l' anal phabéti sme

Dominique Rossi  
Anne Godenir  
Sabine Denghien  
Lire et Ecrire Hainaut Occidental  
Novembre 2005



Avec le soutien de la Communauté française - Direction générale de la  
Culture- Service de l'Éducation Permanente

## Introduction

Depuis plus de 4 ans, près de quarante institutions du Hainaut Occidental oeuvrent autour d'un même projet. Enseignants, syndicalistes (délégués, permanents), chefs d'entreprise, professionnels de l'accueil/orientation, assistants sociaux, formateurs, éducateurs, responsables de Fonds sectoriels, etc., tous poursuivent le même objectif: la prise en compte des personnes illettrées. Dans ce contexte, huit écoles secondaires d'enseignement professionnel et en alternance du Hainaut occidental se sont mobilisées pour tenter de mieux prendre en compte les élèves en difficulté de lecture et d'écriture. Cet article développe, après une présentation du contexte général du projet, les actions menées à ce jour par ce groupe d'enseignants.

Contexte : un dispositif partenarial de prise en compte des personnes en difficulté de lecture-écriture

### L'origine du projet

En 1998, une étude commanditée par le Ministre de l'emploi et de la formation fait le constat de problèmes importants d'infra-scolarisation en Wallonie et plus particulièrement dans le Hainaut occidental. L'étude montre en effet que plus de 45% de la population adulte (+18 ans) possède au maximum le Certificat d'Etude de Base (CEB) contre moins de 40% pour l'ensemble de la Région Wallonne. Ces chiffres qui peuvent atteindre près de 55% sur certaines communes interpellent les partenaires sociaux du Hainaut occidental. Le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation (CSEF<sup>1</sup>) du Hainaut occidental s'empare de cette question, en étroite collaboration avec l'association Lire et Ecrire HO. La collaboration de ces deux partenaires permet d'ébaucher un projet visant la prise en compte des publics infra-scolarisés. Parallèlement à cette mobilisation, le Fonds Social Européen (FSE) lance un appel à projet Equal<sup>2</sup> qui permet d'envisager la mise en œuvre concrète du projet.

### La méthodologie du projet

Face à ce problème complexe qu'est la prise en compte des élèves illettrés au niveau de l'enseignement secondaire, chacun réagit avec sa vision propre, sa manière d'appréhender le problème. En conséquence, avant la recherche de solutions, il convenait d'impliquer l'ensemble des acteurs impliqués dans la formulation du problème, pour prendre en considération d'emblée les contraintes de chacun et ses idées de départ. Ensuite, en prenant appui sur cet échange, le groupe a « co-construit » des solutions à la fois originales et réalistes par rapport aux contextes de travail.

### La Sphère Enseignement

Sur la base des résultats de l'étude de 1998, les deux partenaires sensibilisent largement de nombreux acteurs du Hainaut occidental qui se sentent concernés et ont la volonté d'agir ensemble. Les partenaires, réunis par sphère d'activités, reformulent l'objectif du projet par rapport à leur public.

La sphère enseignement regroupe des professeurs exerçant dans les écoles partenaires du projet (enseignement secondaire<sup>3</sup> professionnel et en alternance), ainsi qu'un médiateur du Service de Médiation scolaire en Région wallonne. Se sentant démunis face à des élèves éprouvant d'énormes difficultés à comprendre ou à rédiger un écrit, les enseignants ont traduit le projet initial en «*prise en compte des élèves en difficulté de lecture-écriture*».

La première étape fut de réaliser un test visant à identifier les élèves en difficulté de lecture et d'écriture et à pouvoir cibler de façon très précise les difficultés rencontrées. La mise en place d'un dispositif de formation pour (et par) les enseignants fut la seconde étape.

Élaboration d'un test destiné à identifier les difficultés des élèves.

---

1 Les CSEF sont des structures locales de concertation et d'initiative des partenaires sociaux (représentants des employeurs et des travailleurs) sur les politiques d'emploi et de formation à l'échelle d'une sous-région.

2 Le programme d'initiative communautaire Equal a pour but d'expérimenter de nouveaux moyens de lutte contre les discriminations et les inégalités dont peuvent être victimes tant les personnes à l'emploi que celles qui recherchent un emploi.

3 Les financements liés aux projets Equal visent des publics adultes (minimum 15 ans).

## Objectifs

La première phase de réflexion du groupe d'enseignants autour du test d'évaluation des compétences de base a permis d'en préciser les objectifs. Parmi les objectifs de départ figurait la volonté d'établir un état des lieux de la situation au niveau de la région. Cela supposait non seulement de respecter des contraintes d'échantillonnage, mais aussi de corriger le test en concevant des niveaux globaux de réussite. Cet objectif a rapidement semblé incompatible avec le souhait des enseignants d'obtenir rapidement un «diagnostic» détaillé des problèmes rencontrés par leurs élèves.

## Nature des compétences mesurées

Les compétences de base évaluées par le test peuvent être définies dans la perspective de l'enseignement des élèves ou dans celle de la formation des adultes. Les élèves de l'enseignement professionnel apparaissent comme un groupe intermédiaire. Ils ne se situent plus vraiment dans la perspective d'une transition vers d'autres niveaux de formation, mais ne sont pas encore des adultes confrontés à l'illettrisme en situation familiale ou professionnelle.

Le groupe d'enseignants s'est clairement prononcé en faveur d'une perspective non scolaire, ciblée sur des compétences de base jugées nécessaires et suffisantes pour s'en sortir dans un certain nombre d'activités familiales et socioprofessionnelles.

## Niveau des compétences évaluées

Qu'il s'agisse de lecture, d'écriture, ou d'autres compétences, les compétences des uns et des autres se répartissent sur un continuum qui va de l'ignorance totale à des niveaux d'excellence. De nombreux tests (et en règle générale, les enquêtes sur l'alphabétisation) découpent ce continuum en quelques grands niveaux, pour dresser en général l'état des lieux des compétences d'une population donnée. Le test construit par les enseignants s'inscrit dans une autre perspective. Il vise à identifier les capacités et les lacunes des élèves considérés comme en grande difficulté de lecture, écriture et calcul. Et, bien qu'il soit administré à tous les élèves d'une école, il n'offre une analyse approfondie des lacunes que pour ceux qui ont de réelles difficultés.

## Description et résultats du test

Le test a principalement une fonction d'orientation des élèves dans un dispositif de soutien. Il met donc en avant l'analyse des erreurs.

L'épreuve de production d'écrit demande à l'élève de produire un texte descriptif d'environ 40 mots à partir de photos. Elle vise à identifier le type d'erreurs commises par les élèves, à l'exclusion des erreurs orthographiques (considérées comme sortant du cadre de l'illettrisme). Il s'agit de difficultés plus importantes dont on trouvera un exemple ci-dessous.

- *je mange en me leuvant de mon lit et je sui encor en pijama ma nui cet très viens passer je ai aller me la veré les dent (Je mange en me levant de mon lit et je suis encore en pyjama. Ma nuit s'est très bien passée. Je vais aller me laver les dents.)*

La première épreuve de lecture demande à l'élève de répondre à des questions à choix multiples en utilisant un programme télé. Les questions testent les différentes capacités mises en œuvre dans le processus de lecture, sans passer par la compétence de production d'écrit. La seconde épreuve consiste à lire un texte informatif simple (invitation à une fête) et ensuite, à répondre à quelques questions visant à tester la compréhension des informations données.

La troisième épreuve se décompose en une série de situations illustrées permettant de tester la compréhension par l'élève de concepts d'espace, temps et quantités qui ont été jugés essentiels. Quelques situations testent en outre la compréhension de symboles métriques.

Sans surprise, les résultats aux test montrent que les élèves de l'enseignement technique ont de meilleurs résultats que ceux du professionnel qui ont de meilleurs résultats que ceux des CEFA.

Et qu'un nombre important de jeunes de l'enseignement techniques et professionnels – de l'ordre de 7% - ont des résultats très faibles, proche de l'analphabétisme.

Mais notre objectif n'était pas seulement de « tester » mais bien de mettre en place des actions permettant de remédier à cette situation.

Mise en place d'un dispositif de formation à «l'accompagnement des élèves en difficulté de lecture-écriture »

Parallèlement à l'élaboration du test, un dispositif de formation a été mis en place à destination des enseignants désireux d'accompagner les élèves en difficulté de lecture-écriture. Cette formation articule

de façon permanente « conceptualisation » et pratique professionnelle. Elle est l'occasion d'échanges et de rencontres entre enseignants, chercheurs, universitaires et professionnels de l'alphabétisation.

Pour faire suite au volet plus didactique de la formation et afin de répondre aux différents besoins précis mis en exergue par la passation du test auprès des élèves, une « mallette pédagogique » a été élaborée. Composée d'outils, d'ouvrages de références et d'éléments bibliographiques, elle contribue à l'établissement d'un socle de références commun à l'ensemble des enseignants pour accompagner les élèves en difficulté de lecture-écriture. Parallèlement le groupe d'enseignant a conçu un outil spécifique pour remédier aux problèmes rencontrés par les élèves au niveau des notions d'espace.

## Conclusion

Une évaluation récemment conduite par le groupe d'enseignants a permis d'identifier les progrès après 4 ans de fonctionnement. Les conclusions sont que les objectifs qui visaient à développer des outils pour identifier les élèves en difficulté et à cerner les problèmes ont été atteints. Les objectifs de sensibilisation et conscientisation des équipes éducatives ont également été largement poursuivis, même s'il reste du travail de mobilisation à faire auprès des enseignants des autres disciplines. Par contre, la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des élèves n'est réalisée que dans l'enseignement en alternance, les écoles d'enseignement professionnel n'ayant pas réussi jusqu'ici à dégager les moyens nécessaires. Il s'agit donc de la priorité actuelle du groupe de travail.

Ceci met en évidence l'importance du contexte institutionnel et organisationnel. Sans une mobilisation importante à ce niveau, aucune action ne peut avoir d'effet.

Editeur responsable : Lire et Ecrire Communauté française -  
Catherine Stercq , Rue Dansaert, 2a -1000 Bruxelles  
É 02/502.72.01 [www.lire-et-ecrire.be](http://www.lire-et-ecrire.be)